

Communiqué de presse

Bientôt la vaccination à domicile par les pharmaciens ?

L'URPS Infirmiers d'Occitanie s'étonne d'une récente demande de l'USPO (Union des Syndicats des Pharmaciens d'officine) faite au Gouvernement d'autoriser les pharmaciens à vacciner à domicile. Dans un « Point info » publié sur son site internet le 25/11/2021, l'USPO défend en effet une stratégie du « Hors les murs » qu'elle souhaite développer bien au-delà des comptoirs d'officine, comme les EHPAD mais aussi le domicile.

Sous prétexte de vouloir augmenter le niveau de vaccination de la population, et alors que les pharmacies réalisent déjà plus de 60 % des vaccins anti-Covid en ville, l'USPO, en utilisant à leurs fins le « Aller-vers », veut encore élargir le champ d'exercice des pharmaciens, à leur profit, sans aucune concertation avec les représentants infirmiers. C'est un subterfuge pour tenter de franchir le seuil du domicile de nos patients. Les IDELS ne sont pas dupes.

Depuis mars 2020, la pandémie de Covid 19 a considérablement impacté notre exercice. Les IDEL ont maintenu leur patientèle à domicile en leur prodiguant les soins de qualité et en les préservant constamment des risques de l'infection (rappelons-nous dans quelles conditions) ; la profession s'est investie à tous les niveaux, dès le départ, en premier dans les tests, le suivi, les soins, la VDSI et, depuis janvier 2021, la vaccination à grande échelle sur toute l'Occitanie.

A ce jour, il n'existe aucun territoire de notre région qui n'ait pas bénéficié de l'expertise et des soins des professionnels infirmiers. La stratégie du « tester, alerter, protéger » mise en place par les autorités se retourne aujourd'hui contre nous.

Une proposition INACCEPTABLE ! NON à la banalisation de cet acte de soin !

« On lui donne le doigt, il vous prend le bras »

L'URPS Infirmiers Occitanie soutient et défend la pratique infirmière à domicile comme un axe essentiel de la prise en charge des personnes soignées dans leurs environnements et non une « infirmière d'officine ».

Des moyens d'action sont possibles pour renforcer la stratégie « Aller vers » :

- Comme au sein des pharmacies, le stockage des vaccins en cabinets infirmiers est maintenant possible dans un réfrigérateur standard de façon à pouvoir gérer un vrai stock de plusieurs flacons et ainsi être en adéquation avec les besoins du domicile ;
- Développer les permanences entre professionnels, dans tous les bassins de vie pour réaliser des opérations régulières de vaccinations en lien avec les centres, les cabinets médicaux... et les pharmacies.

L'intérêt commun de la profession est le soin et la protection des personnes et non la promotion d'un exercice sur un autre.

En aucune manière l'URPS Infirmiers d'Occitanie accepte cette idée singulière du « pharmacien-piqueur » à domicile, qui est déjà mal perçue par notre profession et qui ouvrirait une brèche dans notre pratique déjà fragilisée par toutes les autorisations de vaccinations récemment acquises par d'autres professions. Les professionnels du soin à domicile sont et resteront toujours les IDELS.

La vigilance est de mise. Le dialogue est nécessaire. Le retour à la responsabilité est vivement souhaité.

Le 29/11/2021

L'URPS Infirmiers d'Occitanie.

Contact presse : 06 59 71 01 01